

Note de lecture

« Carol Gilligan et l'éthique du care »,

Livre coordonné par Vanessa Nurock,

Editions PUF, 2010

Par Sylvie Perdriolle

Qu'est-ce que le *care*, ce mot anglais traduit ici par soin, là par sollicitude, ailleurs par souci ? C'est d'abord un concept de psychologie sociale, inventé et pensé par Carol Gilligan. Ses travaux vont redéfinir les préoccupations éthiques en déplaçant l'accent mis par les théories de la justice sur une impartialité abstraite pour s'attacher à une éthique formulée en termes de bienveillance, d'attention à l'égard d'autrui. L'ouvrage collectif coordonné par Vanessa Nurock, *Carol Gilligan et l'éthique du care*, offre une présentation complète des travaux pionniers de cette psychologue féministe américaine.

Qui est Carol Gilligan ?

Professeure à la School of Law de New York University (NYU), Carol Gilligan a introduit la notion de *care* dans les sciences sociales dès 1982 avec *In a Different Voice* (Harvard University Press, publié en France en 1986, sous le titre *Une si grande différence*, puis en 2008 sous le titre *Une voix différente*).

Ce livre projetait de revoir les prémisses du schéma de développement moral de l'enfant élaboré par Jean Piaget¹, puis Lawrence Kohlberg², psychologue du développement cognitif avec qui elle a travaillé. Ces modèles de développement se montraient plus favorables aux garçons qu'aux filles et Carol Gilligan a cherché à construire une théorie du développement moral qui fasse entendre « une voix différente ».

¹ Jean Piaget (1896-1980) psychologue suisse installé en France, dont les travaux sur le développement de l'enfant ont eu une importance et une renommée internationale. Il a publié en 1932 *Le jugement moral de l'enfant*. Il décrit le processus de décentration de l'enfant qui lui permet d'accéder à l'autonomie et donc d'avoir un jugement moral en l'observant dans un contexte d'interactions, notamment dans des jeux.

² Lawrence Kohlberg (1927-1987), psychologue américain, en s'appuyant sur les travaux de Piaget, a élaboré un modèle de développement moral de l'enfant par stades qui a donné lieu à de très nombreux travaux ultérieurs.

Note de lecture – Carol Gilligan

Une telle approche a nourri la "seconde vague du féminisme" caractérisée par une critique radicale du patriarcat, ainsi que nombre de disciplines des sciences sociales, de la philosophie politique et éthique à la médecine. Elle a aussi suscité des critiques, la théorie du care étant alors perçue comme une approche essentialiste liée au genre. Les travaux qui ont suivi et notamment ceux de Joan Tronto³ ont réfuté une conception essentialiste du care en reliant ce concept aux philosophies morales et politiques des Lumières.

Carol Gilligan et l'éthique du care, le champ de bataille des idées.

Carol Gilligan explique dans une conférence donnée en 2009 à l'EHESS⁴ que son livre « *Une voix différente* » n'était pas un appel à reprendre le vieux schéma du genre mais plutôt à trouver une nouvelle façon de parler, un changement de paradigme. C'est le mode même de raisonnement éthique qu'elle propose de changer. Elle va démontrer que les décisions des femmes, lors de ses travaux expérimentaux, sont moins fondées sur des principes abstraits que sur les interactions concrètes entre les individus que la décision va mettre en jeu. C'est à une éthique de la relation qu'elle invite, prenant en compte les effets concrets de cette relation aussi bien dans l'interaction que dans la séparation.

« Nous nous savons séparés des autres dans la seule mesure où nous vivons avec eux, et nous nous sentons reliés aux autres dans la seule mesure où nous distinguons l'autre de nous-mêmes. »

Quand elle a écrit son livre, elle avait pris conscience d'un problème inhérent aux théories psychologiques : l'importance donnée aux concepts de rationalité et d'autonomie dans le développement de l'enfant ne tenait pas compte des données liées à la culture ou aux hiérarchies.

Carol Gilligan pose une première question : étant donné la valeur de l'attention en philosophie morale et le coût de l'absence de care dans une société, pourquoi l'éthique du care est-elle toujours à ce point attaquée, est-elle un champ de bataille ? Et quel est l'objet du débat care/justice ?

Ses travaux ont commencé à un moment particulier aux Etats Unis. Les années 60 ont connu une convergence du mouvement des droits civiques (pour l'égalité des droits des noirs), du mouvement contre la guerre au Vietnam, du mouvement contre la pauvreté et du mouvement de libération des femmes.

Or les théories du développement psychologique avant cette date voyaient les femmes comme déficientes sur le plan du développement moral⁵ et tous ces présupposés étaient remis en cause par ces mouvements. Dans la société patriarcale des années 60, la structuration de l'autorité restait construite sur la dualité et la hiérarchie des genres, souligne-t-elle.

³ Joan Tronto *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La découverte, PUF, 2009. Joan Tronto est professeur de sciences politiques à l'Université du Minnesota.

⁴ *Une voix différente*, Un regard prospectif sur le passé, in Carol Gilligan et l'éthique du care, livre coordonné par Vanessa Nurock.

⁵ Voir ci-dessous le dilemme de Heinz

Note de lecture – Carol Gilligan

Dans cet univers, la théorie du care a été perçue soit comme une éthique féminine - prendre soin des autres, c'est ce que font « les bonnes femmes »- soit comme une théorie féministe et s'est trouvée au milieu du champ de bataille des idées.

Carol Gilligan souligne dans cette conférence donnée en 2009 que tous les travaux scientifiques en neurophysiologie ou en psychologie montrent désormais la réalité de l'interdépendance, l'illusion de la seule autonomie, à quel point les vies des gens sont entrelacées, le coût de l'isolement.

Le care « dégenré », une préoccupation universaliste.

Carol Gilligan s'attache à répondre à une deuxième question : quelle est la relation entre l'éthique du care et le genre, et à démontrer que le care n'est pas une préoccupation de femme mais une préoccupation humaine. Entendre des « voix différentes » suppose de reconnaître que la dépendance et la vulnérabilité sont des traits dominants de la condition de tous. Cette sorte de réalisme ordinaire est souvent absente des théories morales majoritaires qui ont tendance à réduire l'éthique du care à un souci des faibles.

Les questions de justice et de droits croisent les questions de care et de responsabilité. L'injonction morale de ne pas opprimer croise l'injonction morale de ne pas abandonner, de ne pas agir de façon négligente (carelessly).

La raison, le soi, l'esprit, la culture sont traditionnellement genrés au masculin, l'émotion, la relation, le corps, la nature sont genrées au féminin. « La voix différente » qu'elle décrit unit raison et émotion, soi et relation, esprit et corps, nature et culture.

Ses travaux s'appuient sur ses recherches sur le développement psychologique et sur des enquêtes descriptives. Elle a commencé par enquêter auprès d'hommes appelés à rejoindre l'armée au moment de la guerre au Vietnam, puis auprès de femmes décidant un avortement quand la Cour suprême a autorisé l'avortement en 1973. Sa démarche est empirique. Sa logique est psychologique : en l'absence de soi, il n'y a pas de relation, en l'absence de relation, il n'y a pas de soi. Les travaux récents des neurobiologistes ont confirmé ses travaux démontrant que la raison et l'émotion sont neurologiquement réunies et que la séparation de la pensée de l'émotion est la marque d'une lésion cérébrale. De même la séparation de soi et de la relation manifeste une blessure psychique.

Le changement de paradigme qui s'est diffusé durant le dernier quart de siècle dans les sciences humaines conduit à reconsidérer la condition humaine en termes relationnels. Aujourd'hui l'intelligence émotionnelle, le soi relationnel, le cerveau sensible sont valorisés. L'interdépendance est devenue un fait d'évidence en temps de changement climatique.

Mais surtout, pour Carol Gilligan, l'antithèse du care reste la violence. En cela son approche est au centre des questions de philosophie morale et politique.

Le dilemme de Heinz, le care comme changement de paradigme en éthique.

Les questions classiques en philosophie morale sont posées en forme de dilemme. Que dois-je faire ? Qu'aurais-je du faire ? La réponse nécessite une certaine capacité de distance et doit permettre outre la délibération, la justification de l'action.

Note de lecture – Carol Gilligan

Elle fait une analyse critique des travaux de Jean Piaget. Celui-ci, dit-elle, considérait que les filles ont moins d'intérêt pour les règles, la codification, le formalisme ce qui les rend moins aptes à formuler des règles à la différence des garçons qui structurent leurs jeux selon des règles morales. C'est ce constat fait par Piaget puis Kohlberg qui la conduit à réinterroger la lecture des résultats des enquêtes réalisées par les psychologues du développement de l'enfant.

La voix différente fait entrer en scène une enfant Amy âgée de onze ans et un garçon du même âge, Jake. Il leur est présenté le dilemme de Heinz qui met en scène un homme Heinz dont la femme est mourante. Elle ne peut être sauvée que par un médicament qu'il n'a pas les moyens d'acheter. Le pharmacien refuse de faire crédit. L'alternative pour Heinz est : voler le pharmacien ou laisser mourir sa femme.

Jake, le garçon, considère que Heinz doit voler le médicament, la priorité est de sauver la femme ce qui lui donne le droit de voler. S'il se fait prendre, le juge comprendra et prononcera une sentence compréhensive.

Amy, la fille, donne une réponse différente : elle se demande s'il y a d'autres moyens de s'en sortir sans voler, remarque que, si Heinz va en prison pour le vol, la situation de sa femme sera plus confuse, suggère qu'ils devraient trouver les moyens d'emprunter l'argent ou de convaincre le pharmacien.

Dans l'approche de Kohlberg, la fille n'est pas capable de comprendre le dilemme moral et de faire le choix d'un principe supérieur, celui de sauver une vie⁶. Pour Carol Gilligan, la première question est de se demander pourquoi la voix d'Amy n'est pas entendue. Or Amy situe le problème dans le refus du pharmacien de répondre aux besoins d'autrui. C'est une narration des relations humaines qui se prolongent dans le temps. La question de la responsabilité est articulée en souci des autres et souci de soi.

Or, pour Carol Gilligan, la vulnérabilité, la dépendance sont le point aveugle de l'éthique de la justice. Dans la justice, on cherche l'accord, la cohérence, le suivi des règles. Dans le care on cherche la préservation des choses, la finesse de l'attention. Conjuguer justice et care doit permettre d'avoir une approche de la justice réaliste : qui tient compte de nos engagements quotidiens, concrets, qui s'attache à l'expérience concrète.

Le fait de se « soucier » de quelqu'un ne serait pas un sentiment secondaire par rapport aux normes universelles de justice, il pourrait en être la source. C'est ce que développera ensuite Joan Tronto.

Joan Tronto : le care et la philosophie des Lumières. Le concept de dissymétrie dans l'éthique du care.

Joan Tronto va réfuter une conception essentialiste en soulignant que l'éthique du care se rapproche de la « sympathie étendue » ou de la « bienveillance » souhaitées par les philosophes écossais, Hume et Adam Smith, qui contraignent l'individu à tenir compte de la situation des « autrui ». Elle montre comment le développement du commerce au XIX^e siècle a réduit la place de la sollicitude, du

⁶ Carol Gilligan rappelle que ces travaux datent des années 50/60.

Note de lecture – Carol Gilligan

civisme. Joan Tronto va problématiser d'emblée ce concept à un niveau politique. Le souci, le care doivent concerner l'ensemble des êtres humains, mais aussi le monde matériel, animal, végétal, invitant à une forme d'écologie éthique et politique.

Elle va développer un autre volet de cette approche : l'idée qu'être l'objet de care ne saurait être une position passive. D'une part se soucier de manière adéquate de l'autre suppose que ce souci convienne à l'autre. D'autre part, ce souci s'exprime dans une interaction permanente au cours de laquelle celui qui est l'objet du souci doit pouvoir être sujet d'une nouvelle demande. En effet, se soucier de l'autre implique une position de dissymétrie, une position de pouvoir que l'éthique du care cherche à contrecarrer, à limiter pour ne pas retrouver une position paternaliste. Le souci de l'autre, le care devient un processus permanent d'interactions.

La dimension éthique développée par Joan Tronto est que nous sommes tous dépendants de la préoccupation d'autres qui se soucient de nous. Et ces autres qui se soucient de nous façonnent des pratiques qui nous conviennent et nous maintiennent en vie. Les contours de cette éthique rendent compatible justice et sollicitude pour tous.

Enfin, dernière remarque : le care recouvre à la fois des principes, une sollicitude, mais aussi des savoirs techniques, des soins. La technique n'est pas seulement le dérivé des savoirs abstraits mais peut être à l'origine du savoir, ce qui est au fond à l'origine de la médecine. Le soin est alors la manifestation du souci de secourir mais aussi la mise en forme d'un savoir strictement opératoire. Joan Tronto a voulu proposer une définition globale qui comprend le principe, l'attitude et les pratiques concrètes et a dénoncé les processus de marginalisation de toutes les activités de soin.

Elle a ainsi défini quatre phases, une sorte de grammaire du care : le caring about, l'attention comme reconnaissance d'un besoin, le taking care of, la prise en charge, le fait d'assumer une responsabilité, le care giving, le travail effectif et sa compétence, le care receiving, la capacité de réponse du bénéficiaire.

C'est ce qui explique les nombreux développements de cette approche théorique dans le domaine de la santé.

Bibliographie – Pour aller plus loin

Le chapitre du rapport sur l'office du juge consacré à l'office tutélaire s'est référé aux travaux de Benoît Eyraud, sociologue à l'université de Lyon 2, centre Max Weber, concernant la justice des tutelles dont il a rendu compte dans un livre Protéger et rendre capable, publié aux éditions Erès en 2013. Celui-ci s'est appuyé notamment sur les réflexions relatives à l'éthique du care.

[Document PDF : Rapport sur l'office du juge : L'office tutélaire]

Note de lecture – Carol Gilligan